

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2447 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

NOUFER MOSTAFA

Date de naissance :

Adresse : 143 Lt HAJ FATEH OULFA CASA

Tél. : 0671202759 Total des frais engagés : 3547,75 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 05 JUIN 2023

Nom et prénom du malade : NOUFER MOSTAFA Age :

Lien de parenté :

Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Affection Ocular

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 01/07/2023

Signature de l'adhérent(e) :



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05 JUIN 2023	Ca	-	300,-	 DR. BENNANI MED AMED OPH. T. Rue Ibnou Babek Rabat - Case 20000 Tel. 0522 36 20 00 / 02



## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	06/06/28	47.75 Dhs IN. phaglo 9990



#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
LUNETTES EL HANAF SOUK EL HANAF N° 60 Tel: 05 22 89 77 55 CASABLANCA	13.01.2013	~	~	~	~	320.1.11 320.1.11

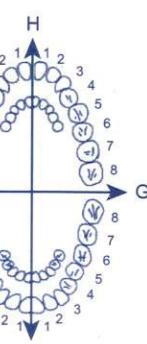
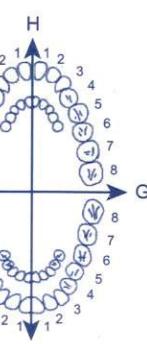


## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
	H G B			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	D H B			MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H G B	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	D H B			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# **Docteur Mohammed Amine BENNANI**

OPHTALMOLOGIE  
Diplômé de l'Institut Universitaire  
BARRAQUER - BARCELONE

## **Maladies et Chirurgie des Yeux**

*Glaucome - Cataracte - Ophtalmo-pédiatrie - Chirurgie réfractive  
( Myopie - Hypermétropie - Astigmatisme )*

Casablanca, le lundi 5 juin 2023



SERUM PHYSIOLOGIQUE UNIDOSES 0.9% / matin et soir,

47,75



**Dr. Bennani Mohammed Amine**

**Ophthalmologiste**

Diplômé de l'institut Universitaire  
**BARRAQUER - BARCELONE**

CASABLANCA



الدكتور بناني محمد أمين

أمراض وجراحة العيون

خريج معهد براكيير - برشلونة

---

Chirurgie de la myopie - Astigmatisme - Hypermétropie - Présbytie  
Cataracte - Glaucome - Rétine médicale - Ophthalmopédiatrie - Strabisme

---

05 JUIN 2023  
Casablanca, le .....

Patient : **Monsieur NOUFER Mostafa**

MONTURE / VERRES PROGRESSIFS ANTI-REFLETS BLANCS

Oeil Droit : (80° -0,75) + 0,50 , Addition + 3,00

Oeil Gauche : (80° -0,75) + 0,50 , Addition + 3,00



7, Rue Ibnou Babek, Racine par Bd. Massira El Khadra 20100 - Casablanca  
• Tél.: +(212) 522 362 000 /02 / mariophtha@gmail.com - INPE : 0016 3421 50 000 40

## LUNETTES EL HANAA

## نظارات الهناء

Souk Ennajd Derb Ghallef

N° 509

Patente : 34717241

LUNETTES El Hanaa

Souk Ennajd Derb Ghallef N° 509

سوق النجد درب غلف

الرقم 509

الباتنت - 34717241

Tél : 052 297 11 71

CASABLA

DATE : 13.07.2013

N° 018341

NOM : NOYFER  
PRENOM : YOSTAFA

- DOCTEUR : BENWANI NADIA (f)

PRIX

- NOMENCLATURE : N°

VL

OD : AXE 80 CYL -0.75 SPH +0.50

...  
...

OG : AXE 80 CYL -0.75 SPH +0.50

...  
...

ADD :

OD : AXE 80 CYL -0.75 SPH +3.00

...  
...

VP

OG : AXE 80 CYL -0.75 SPH +3.00

...  
...

Verres optiques +1M 400 optique +1R

...  
...

Monture CP 1000 100

...  
...

Facture Arrêtée à la somme de : 360000

...  
...

Fatima

360000